

BILAN Hygiène Sécurité Environnement - 2017 : REVUE DE DIRECTION & PLAN DE PROGRES

Vous trouverez, ci-dessous une synthèse des éléments importants issus de la revue de direction et du plan de progrès de l'année antérieure.

Légende :



INSUFISANT : ACTIONS CORRECTIVES

NON SATISFAISANT : DERIVE, TENDANCE NEGATIVE. ATTENTION IL FAUT REAGIR

SATISFAISANT : LEGERE DERIVE MAIS TENDANCE POSITIVE

TRES SATISFAISANT : PAS DE DERIVES.

Des progrès sur la démarche de prévention avec une forte hausse des remontées de précurseurs. Cette amélioration doit encore se poursuivre car nous restons en dessous de l'objectif.

On note de nouvelles dérives sur le suivi médical malgré la vigilance au niveau RH.

Formation du personnel : Maintien du processus d'intégration des salariés CÔTE et intérimaires et des accueils longs. Régularisation des retards sur les accueils longs pour le Nucléaire.

COTE : Augmentation forte du Taux de gravité arrêt maladie avec 15 arrêts maladie longs. (Supérieur à 50 jours)

Contrôle des équipements mais difficultés sur le suivi des indicateurs tel que taux de contrôle (en attente d'un logiciel plus adapté).

Mise en place de la gestion des déchets par un Prestataire sur les établissements de Bollène mais un coût déchets élevé.

Baisse des précurseurs majeurs sur le domaine de l'électricité et hausse des précurseurs sur les travaux en hauteur. Augmentation des infractions routières (vitesse) pour le nucléaire et l'encadrement.

Amélioration de la tenue du plan d'action mais manque de pilotage de l'amélioration continue par l'encadrement.

Objectif des causeries presque atteint avec une hausse du nombre des causeries notamment sur le Tertiaire, Grand Nord. Baisse des causeries sur le nucléaire et l'Atelier.

Pas d'évolutions sur le taux de sensibilisation sur les thèmes obligatoires.

Les visites & les contacts sont en dessous des objectifs. A noter une nette évolution à la hausse des de celles-ci par rapport à 2016.

PODIUM DES ACCIDENTS :

- 1/ Manutention Manuel (port d'armoires, tourets, ...)
- 2/ Outils & outillages (utilisation de perforateur, ...)
- 3/ Chutes de plain-pied et travaux électrique.

PODIUM DES PRECURSEURS (Situations dangereuses, presque accident) :

- 1- Travaux en hauteur (port du harnais, équipement non adapté ou mauvaise utilisation EPC, échafaudage).
- 2- Chutes de plain-pied (ordre & propreté du poste de travail, présence de produit ou encombrants).
- 3- Travaux électrique (VAT, signalétique) et Balisage (absence, non adéquation, ...).

RISQUE ROUTIER :

Accident de trajet : 0

Excès vitesse :

Une hausse des excès de vitesse est constatée par rapport à l'année 2016.

- 3 supérieurs à 20 Km/h (2 en 2016).

- 53 Excès inférieur à 20Km/h (année 2016 : 22)

- 12 personnes ont eu 2 ou plus d'excès de vitesse (7 en 2016).

Les excès de vitesse concernent essentiellement l'agence Nucléaire (77% des PV).

Le responsable d'entité et Responsables d'affaires sont une population très concernée (58% des PV).

Faible infraction pour l'Agence Industrie Rhône-Alpes.

Infractions mineurs & majeurs (Stationnement dangereux, Feu, Stop, ...) : 39 événements (25 en 2016) dont 4 majeurs (2 en 2016) et 35 mineurs qui sont à 82% des stationnements irréguliers concernant le Tertiaire (chantier en agglomération).

Déclarations de sinistres : 54 Déclarations de sinistre (52 en 2016) d'un montant total de 52038€ (49600€ en 2016).

2018 Objectifs QHSE

AXE FINANCIER

1. Viser une croissance rentable :
 - a. Accroître le CA à 30M€
 - b. Améliorer le résultat d'exploitation et la rentabilité par la maîtrise des coûts
2. Agir sur les leviers de création de valeur à l'avantage de l'ensemble des parties de l'entreprise

AXE CLIENTS

Les orientations de la société à l'égard des clients sont de :

1. Fidéliser et élargir notre portefeuille de clients dans nos 3 secteurs d'activités : Tertiaire, Industrie, et Energie.
2. Proposer une offre transverse multi métiers : CFO/CFA, Instrumentation, Automatismes et Informatique industrielle sur l'ensemble des phases : conception/études, réalisation ; essais, maintenance, exploitation
3. Renforcer, à tous niveaux, l'esprit de service à l'égard des clients internes et externes

AXE RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISATION

Les objectifs et actions RH en appui des orientations de la société sont notamment :

1. Attirer et fidéliser les compétences clés
2. Valoriser l'encadrement de proximité.
3. Inciter les collaborateurs à être acteurs de l'amélioration de la performance de l'entreprise :
 - a. Professionnaliser les collaborateurs des entités services et production
 - b. Susciter la curiosité, la créativité, l'ouverture aux nouvelles technologies
 - c. Faire participer les collaborateurs
 - d. Favoriser la transmission des savoirs, des bonnes pratiques

AXE PROCESSUS INTERNE

La maîtrise des processus internes clés sont indispensables à la performance de notre entreprise. Cela concerne particulièrement :

1. Mettre en place des processus de pilotage de l'information et de la performance.
2. Déployer un processus de gestion d'affaires intégrant qualité technique et administration de contrats
3. Démultiplier l'élaboration, l'appropriation et l'amélioration des processus de production, de management et de supports sur un nombre plus important de pilotes
4. Disposer d'un système de management qualité selon la nouvelle norme ISO9001 Rév.2015 avec une exigence de simplification.

AXE SANTE / SECURITE / ENVIRONNEMENT / RADIOPROTECTION / SURETE

En appui des orientations de la société et dans le respect de nos Engagements SSE, la Direction Générale et chaque Direction d'Agence renouvellent son engagement et invitent chaque salarié à continuer de se mobiliser pour :

- Améliorer les performances en accidentologie sur l'ensemble de nos activités couvertes par la certification MASE Rhône-Alpes par la sensibilisation du personnel, par le déploiement de plans d'actions spécifiques (ergonomie, ...).
- Développer la démarche de prévention & accentuer l'engagement visible de la ligne hiérarchique au travers du programme « **TOUS ANIM'ACTEURS** » basé sur le développement des outils de communication (site internet, ...), des dispositifs de prévention (causeries, visites), des supports de remontée des précurseurs.
- Former le personnel aux exigences réglementaires en poursuivant les programmes de formation sécurité sur le risque électrique, le secourisme, les échafaudages, ...
- Poursuivre la gestion des déchets par la sensibilisation du personnel au tri-déchets, par l'étude de nouvelles pistes d'optimisation et de réduction des déchets, ...

Objectifs SSE MASE Rhône-Alpes

1. **Améliorer les résultats** des taux d'accidentologie :

Atteindre un taux de fréquence 1 de **7**, un taux de fréquence 2 de **11**, un taux de gravité de **0.14** et un taux de sensibilisation aux Thèmes QHSE de **70%**

2. **Développer la démarche de prévention :**

200 précurseurs pour l'année.

Proposition de **200** actions correctives suite à causeries et / ou visites HSE.

Délivrance d'un **challenge sécurité et de récompenses sécurité** par secteur.

3. **Accentuer l'engagement visible :**

Réaliser **600** Visites HSE et **600** Causeries HSE périodiques notamment avec des « experts » extérieurs à la société (préventeur, ...).

4. Former le personnel aux exigences réglementaires : **Electrique, SST, échafaudage, ...**

5. **Optimiser la gestion des déchets** des déchets avec un **gain de 1300€** pour cette année **soit de 16.7€ à la tonne.**

- Disposer d'une organisation efficace et appropriée à l'étendue des risques radiologiques liés à ses activités.
- Se doter des outils et méthodes de travail spécifiques (procédures, note d'instruction, développement des compétences, formation, ...).
- Respecter la spécification CEFRI E et la réglementation en vigueur en maintenant aussi bas que raisonnablement possible les expositions aux rayonnements ionisants du personnel COTE, intérimaires et sous-traitants.
- Maintenir la Politique Radioprotection COTE au sein de la société.
- Garantir la pertinence, l'adéquation et l'amélioration continue de son système de management de la radioprotection.

Objectifs Radioprotection

1. Former le personnel aux exigences réglementaires & clientes sur la formation (**formation RP, PREVAIR**).

2. Consolidar la structure et la culture nucléaire par une **participation plus active de la PCR et/ou du Technicien Radioprotection** dans la préparation des travaux sur site (visite d'inspection commune, plan de prévention, ...) et par la mise en place de **suppléant PCR et de personnel formé à l'outil PREVAIR**.

3. Réduire la contamination relevée sur les personnes et sur les matériels en sortie de zone (hors déclenchement intempestif des appareils de mesure) : **TF Conta = 30 et Nb contamination matériel = 0**

4. Baisser la dosimétrie du personnel aussi bas que raisonnablement possible en rapprochant nos objectifs à la réalité des niveaux d'exposition COTE :

Dosimétrie Individuelle		Dosimétrie collective	
Personnel de catégorie A	Personnel de catégorie B	Personnel de catégorie A & B	
≤ 2 mSv / 12 mois	≤ 2 mSv / 12 mois	≤ 20H.mSv / 12 mois	

Rappel sur la dosimétrie individuelle :

Seuil de pré-alerte EDF < 13 mSv / 12 mois

Limite réglementaire personnel catégorie A < 20 mSv / 12 mois

Il est formellement interdit de faire travailler le personnel CDD et intérimaire dans des zones où le débit de dose est supérieur à 2 mSv/h soit en zone orange et rouge.

Président COTE SAS

Jacques PREZIOSO

Le 28/03/2018